

# APPEL A CANDIDATURES

## MASTERS DE RECHERCHE ET PROFESSIONNELS

L'Institut des Hautes Études Commerciales de Sousse (IHEC Sousse) annonce l'ouverture des candidatures pour ses programmes de mastère pour l'année universitaire 2025-2026 conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

### Masters de recherche :

1. Finance & Actuariat (MRFA)
2. Marketing (MRM)

### Masters professionnels :

1. Entrepreneuriat et Management des Projets (EMP)
2. Banque Assurance et Gestion de Patrimoine (BAGP)
3. Distribution & Relation Client (DRC)
4. Comptabilité

Ces formations s'adressent à des candidats ayant obtenu une licence <sup>1</sup> dans le domaine des sciences économiques ou de gestion ou bien d'autres parcours de formations spécifiques (voir annexe). La sélection tiendra compte d'un score obtenu par le candidat. Le score sera calculé en fonction de la moyenne **des trois années d'études en licence**, de la réussite à la session principale ou de rattrapage, de la nature de la mention du résultat de fin d'année, du nombre d'années de redoublement ainsi que de la moyenne des matières jugées fondamentales pour la formation choisie (voir annexes).

Pour avoir une idée sur nos offres de formation en master, veuillez visiter notre site web en cliquant sur les liens suivants :

1. Guide des études en master pour l'année 2025-2026 (Cliquer [ICI](#))
2. Présentation vidéo des masters de l'IHEC de Sousse (Cliquer [ICI](#))

---

<sup>1</sup> Le format de ce communiqué s'adresse principalement aux étudiants ayant poursuivi une formation en licence. En revanche, les titulaires d'une maîtrise, d'un bachelor ou d'un diplôme national d'ingénieur peuvent également présenter leur candidature. Dans ce cas, ces candidats sont invités à vérifier si leur formation initiale est éligible pour accéder au(x) master(s) demandé(s)

Dans le cadre de l'internationalisation de nos formations, certains cours des Masters de Recherche en Finance et Actuariat ainsi qu'en Marketing seront dispensés en anglais.

Les étudiants souhaitant postuler à ces formations doivent être pleinement conscients de cette exigence linguistique. À ce titre, ils sont tenus de signer une charte d'engagement relative à l'usage de l'anglais dans le cadre des enseignements.

 La charte est jointe en annexe au dossier de candidature. (Annexe 4)

 La signature de cette charte est obligatoire pour que la candidature soit considérée comme recevable.

## 1. Procédure et calendrier de candidature :

La procédure de candidature se déroulera selon les étapes suivantes :

### Première étape : Candidature en ligne

- Les candidatures doivent obligatoirement être déposées **en ligne** via le site web de l'IHEC de Sousse : <https://ihecso.rnu.tn/fr/master/submissions>
- Période de dépôt en ligne : **du 7 juin 2025 au 6 juillet 2025.**
- Chaque candidat peut postuler à **deux masters au maximum** : un **master de recherche** et un **master professionnel.**
- **Date de présélection : 11 juillet 2025.**
- **Capacité de Présélection : 50 candidats. Au moins 20%** de la capacité d'accueil du mastère sera consacrée aux candidats appartenant aux autres établissements, ce pourcentage est à appliquer aussi bien pour la liste principale que pour la liste d'attente.

### Deuxième étape : Dépôt de dossier physique pour les candidats présélectionnés

- Les **50** candidats présélectionnés doivent déposer leur **dossier physique** auprès de la **scolarité** pour **un seul master choisi**, du **14 au 16 juillet 2025**, après proclamation officielle des résultats de présélection.
- Les demandes de **réclamation et recours** concernant les résultats de présélection seront acceptées **du 14 au 16 juillet 2025**, avec pièces justificatives et dépôt d'un dossier physique.

## Dossier à fournir :

Les candidats sélectionnés devront fournir les pièces suivantes :

- 1 copie conforme du diplôme du Baccalauréat ;
- 1 copie conforme du diplôme de Licence (ou de maîtrise) ;
- 1 copie conforme de tous les relevés des notes (y compris les années de redoublement) ;
- 1 copie de la carte d'identité nationale ;
- 3 photos d'identité ;
- 1 CV ;
- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'IHEC de Sousse ;
- Une lettre de motivation éventuellement argumentée par les attestations de stages poursuivis au cours des études ;
- Justificatifs des activités en tant que membre actif d'un club des étudiants ou d'une association.

## Entretiens éventuels

- Pour les masters prévoyant un **entretien** dans leurs critères de sélection, les **entretiens auront lieu les 17 et 18 juillet 2025.**

## Proclamation des résultats finaux

- Les **résultats d'admission de 30 étudiants sélectionnés** seront publiés **à partir du 21 juillet 2025** sur le site web de l'IHEC.
- Les **recours concernant les résultats d'admission** seront acceptés pendant **10 jours à compter de la date de publication.**

## 2 . Annexes :

### **Annexe 1 : Capacité d'accueil des masters (M1) de l'IHEC de Sousse pour l'année universitaire 2025-2026**

#### Capacité d'accueil des masters de recherche (M1)

Intitulé du Master	Nombre d'étudiants
Recherche en Finance & Actuariat (MRFA)	30
Recherche en Marketing (MRM)	25
Professionnel Entrepreneuriat et Management des Projets (EMP)	30
Professionnel Banque Assurance et Gestion de Patrimoine (BAGP)	35
Professionnel Distribution & Relation Client (DRC)	30
Professionnel Comptabilité	30
<b>Total</b>	<b>180</b>

## Annexe 2 : Calcul du Score Master Recherche en Finance & Actuariat :

Peuvent faire acte de candidature au Master Recherche les étudiants titulaires de l'un des diplômes suivants :

- Licence en Gestion, avec une spécialisation en Finance ou Assurance ;
- Licence en Économie et Gestion Quantitatives ;
- Licence en Mathématiques ou en Mathématiques Appliquées ;
- Diplôme d'ingénieur en Statistiques ;
- Master 1 en Mathématiques ou en Mathématiques Appliquées.

Dans le cadre de l'ouverture internationale de nos formations, certains cours des Masters en Finance et Actuariat et en Marketing seront dispensés en anglais.

Les candidats doivent en être informés et s'engager formellement à respecter cette exigence en signant la charte d'engagement linguistique, jointe au dossier de candidature (Annexe 4).

✦ La signature de cette charte est obligatoire pour que la candidature soit recevable.

1- Le score est calculé selon la formule suivante :

$$\text{SCORE} = \text{MG1} + \text{MG2} + \text{MS13} + \text{MA} + \text{Si} + (\text{Score matières spécifiques}) \times 2$$

avec

- MS13: la moyenne générale du semestre 1 de la troisième année
- $\text{MG}_i$  = moyenne générale de l'année  $i$
- MA = La moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues en anglais durant les 5 semestres. MA est calculée comme suit :

$$\text{MA} = (\text{ag11} + \text{ag12} + \text{ag21} + \text{ag22} + 2 * \text{ag31}) / 6$$

Où  $\text{ag}_{ij}$ : la note obtenue en anglais durant le semestre  $j$  de l'année  $i$ .

- Score matières spécifiques = Math1 + Math2 + Stat I + Stat II + Finance + Econométrie ou Analyse des données ou TQG

$$\text{Si} = \begin{cases} 5 & \text{si l'étudiant est admis à la session principale à l'année } i \\ 0 & \text{si l'étudiant est admis à la session de rattrapage à l'année } i \end{cases}$$

**N.B. (i)** Aucun redoublement n'est autorisé.

**(ii)** Chaque candidat présélectionné doit présenter une attestation justifiante qu'il n'a pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire durant son cursus universitaire.

### Annexe 3 : Calcul du Score Master Recherche en Marketing :

1. Pour la liste principale que pour la liste d'attente. Sont autorisés à s'inscrire, les étudiants excellents parmi les titulaires du : diplôme national de licence en Marketing, Management, Ressources humaines, Production et logistique ou équivalent.
2. Toute sanction disciplinaire prononcée à l'encontre de l'étudiant durant son cursus universitaire entraîne l'annulation de sa candidature au mastère.
3. La sélection finale se fera uniquement sur dossier.

$$\text{Score}^* = \text{MG}_1 + \text{MG}_2 + \text{MG}_3 + \text{Si} + \text{Si} + (\text{Score matière spécifiques}) \times 2$$

\*  $\text{MG}_i$  moyenne générale de l'année i

$\text{Si}$ : 2 si l'étudiant est admis à la session principale de l'année i

0 si l'étudiant est admis à la session de rattrapage de l'année i

$\text{Si}$ : 2 si zéro redoublement

0 si 1 redoublement

2. **Score matières spécifiques** = Statistiques descriptives+fondamentaux du Marketing+Anglais (note supérieure de la troisième année)

**N.B.**

**(i) Chaque candidat présélectionné doit présenter une attestation justifiant qu'il n'a pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire durant son cursus universitaire.**

**(ii) Toute fausse déclaration entraîne le rejet systématique de la candidature.**

## Annexe 4 : Charte d'engagement linguistique pour les Masters de Recherche

 Institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse معهد الدراسات العليا التجارية بسوسة	 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique وزارة التعليم العالي والبحث العلمي	 UNIVERSITY OF SOUSSE جامعة سوسة Socially Responsible University
Formulaire		FR104 du 21/10/2024
Charte d'engagement Linguistique Master de Recherche		Page 1 sur 1

### Charte d'engagement linguistique pour les Masters de Recherche

*(Finance & Actuariat / Marketing)*

Je soussigné(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

CIN / Passeport : .....

Souhaite présenter ma candidature au :

Master de Recherche en Finance et Actuariat

Master de Recherche en Marketing

Et reconnais avoir été informé(e) que certains enseignements de ce programme seront dispensés en anglais.

En conséquence :

- Je m'engage à suivre ces cours en anglais sans réserve ;

- Je déclare disposer du niveau requis pour suivre un enseignement en anglais ;

- Je comprends que l'absence de cette compétence pourrait nuire à ma réussite académique.

Fait à : ....., le : .....

Signature de l'étudiant(e) : \_\_\_\_\_

## **Annexe 5 : Calcul du Score Master Professionnel Entrepreneuriat et Management des Projets (EMP)**

### **1. Sont autorisés à s'inscrire**

- Les candidats ayant obtenu un diplôme dans le domaine des sciences de gestion ou économiques ou bien d'autres parcours de formations équivalents. La sélection tiendra compte d'un score obtenu par le candidat. Le score sera calculé en fonction de la moyenne des années d'études , de la réussite à la session principale ou de rattrapage, du nombre d'années de redoublement ainsi que de la moyenne de la matière spécifique pour la formation .
  - Les candidats professionnels ou porteurs de projets  
Les candidats ayant au moins trois années d'expérience professionnelle et qui s'intéressent au Master EMP , peuvent postuler. Par ailleurs, les candidatures concernent aussi les candidats qui ne sont pas professionnels et ne justifient pas du minimum de 3 ans d'expérience, mais sont porteurs d'idées de projet ou de projet. Dans ce cas, ils doivent inclure dans leur dossier de candidature une attestation d'accompagnement par une structure d'accompagnement (pépinière, centre d'affaires...). Ces candidats (professionnels ou porteurs de projet ou d'idées de projet) doivent présenter leur candidature en ligne et déposer leur dossier en version papier (munis des justificatifs de leurs expériences professionnelles ou de leur accompagnement par une structure d'accompagnement) au bureau d'ordre de l'IHEC Sousse.
2. Calcul du Score : la commission a décidé de changer la formule de l'année dernière. Le score intègre :

- la moyenne des moyennes générales obtenues au cours des années de formation,
- un bonus qui tient compte de la session de réussite (principale ou de contrôle) et des mentions obtenues,
- un bonus qui tient compte de la moyenne de l'anglais dans le cursus de l'étudiant,
- un bonus qui récompense les étudiants qui participent dans les activités des clubs et des associations,
- et enfin un malus qui tient compte du nombre de redoublements pendant les années d'études.

Formule du score :

$$\text{Score} = (\text{mm} + \mathbf{b}_{\text{sp}} + \mathbf{b}_{\text{MAN}} + \mathbf{b}_{\text{club}} - \mathbf{r})$$

Avec:

$\text{mm} = \frac{1}{\text{nombre des années d'études}} \left[ \sum \text{moyennes des années de formation} \right] \text{ Note} / 20$

$\mathbf{b}_{\text{sp}}$ : Bonus associé à la réussite à la session principale, avec :

$$\mathbf{b}_{\text{sp}} = \begin{cases} 0,5 \text{ point si une seule session principale} \\ 1 \text{ point, si deux sessions principales} \\ 1,5 \text{ point, si trois sessions principales} \end{cases}$$

$\mathbf{b}_{\text{MAN}}$  : bonus associé à la moyenne des notes d'anglais dans le cursus du candidat. Ce bonus est mesuré en se référant aux termes suivants :

$$\mathbf{b}_{\text{MAN}} = \begin{cases} 0 \text{ point, si } M_{\text{MAN}} < 10 \\ 0,5 \text{ point, si } 10 \leq M_{\text{MAN}} < 15 \\ 2 \text{ points, si } 15 \leq M_{\text{MAN}} \end{cases}$$

$\mathbf{b}_{\text{club}}$ : un bonus de 1 point accordé aux étudiants qui sont membres actifs dans un club ou d'une association estudiantine (IHECso ou autres).

$\mathbf{r}$  : malus qui tient compte du nombre d'années de redoublement

-2 points si l'étudiant a redoublé une seule année ;

- 8 points si l'étudiant a redoublé deux années.

Les étudiants qui ont redoublé plus de deux fois (3 redoublements et plus) ne pourront pas avoir accès à la présélection du master)

3. Les dossiers des candidats professionnels seront traités au cas par cas.

## Annexe 6 : Calcul du Score Master Professionnel Banque Assurance et Gestion de Patrimoine (BAGP)

عدد البقاع المفتوحة للتناظر	الصيغة الإجمالية	الشهادات المطلوبة	الشهادة والاختصاص
<b>35</b>	<p>Le Score est calculé selon la formule suivante :</p> $\text{SCORE} = [(MG1+MG2+MG3)/3] \times 0.7 + [(MS1+MS2+MS3+MS4)/4] \times 0.3 + S_i$ <p>MG1 : Moyenne Générale de la 1<sup>ère</sup> année            MG2 : Moyenne Générale de la 2<sup>ème</sup> année            MG3 : Moyenne Générale de la 3<sup>ème</sup> année  <b>MS : Matières Spécifiques :</b>            MS1 : <b>Compétences Digitales 2</b> (Semestre 2 de la 1<sup>ère</sup> année)            MS2 : <b>Statistique Inférentielle</b> (2<sup>ème</sup> année)            MS3 : <b>Gestion de Portefeuille</b> (3<sup>ème</sup> année) pour la licence en Finance (ou Licences équivalentes)            MS3 : <b>Finance Internationale</b> (3<sup>ème</sup> année) pour la licence en Economie : Monnaie, Finance, Banque, Assurance (ou Licences équivalentes)            MS4 : <b>Anglais 3</b> (3<sup>ème</sup> année) (La note supérieure entre le premier et le deuxième semestre de la 3<sup>ème</sup> année si la matière est enseignée sur deux semestres)</p> <p><b>S<sub>i</sub> : Bonus Session</b> <math>\left\{ \begin{array}{l} 0.5 \text{ si l'étudiant est admis à la session principale à l'année } i \\ 0 \text{ si l'étudiant est admis à la session de rattrapage à l'année } i \end{array} \right.</math></p>	<p><b>-Diplôme national de licence en Finance ou équivalent.</b>  <b>-Diplôme national de licence en Economie : Monnaie, Finance, Banque, Assurance ou équivalent.</b></p>	<p><b>ماجستير مهني في المالية: Banque, Assurance et Gestion de Patrimoine</b></p>

**NB : (1) Le Master n'est accessible qu'aux candidats diplômés en 2024 ou 2025 ;**

**(2) Aucun redoublement n'est autorisé pour candidater ;**

**(3) Chaque candidat présélectionné doit présenter une attestation, justifiant qu'il n'a pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire durant son cursus universitaire.**

## Annexe 7 : Calcul du Score Master Professionnel Distribution & Relation Client (DRC)

Peuvent faire acte de candidature au Master Professionnel DRC les étudiants titulaires de l'un des diplômes suivants :

- Licence en Management,
- Licence en Marketing
- Licence en Logistique,
- Licence en Ressources Humaines,
- Licence en Gestion de la Production et autres.

### Score Final = Score 1

#### Score 1

Score (LF) + (L unifiée) =  $(MG1X1 + MG2X1.5 + MG3 X2) / 4.5) + MS + R + Si + B$

Score (LA) =  $(MG1X1 + MG2X1.5 + S5 X2) / 4.5) + MS + R + Si + B$

Score (Maitrise ou +) =  $(\text{somme des moyennes des années d'étude}) / \text{Nombre des années d'étude} + Si + R$

Avec :

**MG1** : moyenne générale de la première année

**MG2** : moyenne générale de la deuxième année

**MG3** : moyenne générale de la troisième année si licence fondamentale ; moyenne du semestre 5 si licence appliquée

**MS** : **(Marketing de base (ou fondamentaux du marketing) + Statistiques I) / 2**

**Si** : bonus session avec

$\begin{cases} 0.5 \text{ si l'étudiant est admis à la session principale} \\ 0 \text{ sinon} \end{cases}$

**R** : Bonus/Malus redoublement

$\begin{cases} 0 \text{ pas de redoublement} \\ -1 \text{ si l'étudiant a un redoublement} \end{cases}$

**B** : Bonus pour les diplômés en Marketing 0.5

**NB** : \*Max 01 seul redoublement est autorisé

\*Au moins 20% de la capacité d'accueil du mastère sera consacrée aux candidats appartenant à d'autres établissements

\*Les dossiers des candidats professionnels seront traités au cas par cas

## Annexe 8 : Calcul du Score Master Professionnel Comptabilité

1- Sont autorisés à s'inscrire, **uniquement** les étudiants titulaires du **diplôme national de licence en Comptabilité** (système "LMD").

2- Le Master n'est accessible qu'aux candidats **diplômés en 2024 ou 2025**

3- La sélection finale se fera uniquement **sur dossier** classé selon le **score** suivant :

$$\text{SCORE Général} = [((\text{MG}_1 + \text{S}_1) + (\text{MG}_2 + \text{S}_2) + (\text{MG}_3 + \text{S}_3))/3] + \text{MS}/7 + \text{Redoublement}]$$

\* $\text{MG}_1$  = Moyenne générale de l'année 1

\* $\text{MG}_2$  = Moyenne générale de l'année 2

\* $\text{MG}_3$  = Moyenne générale de l'année 3

\* $\text{S}_i$  = Bonus Session  $\begin{cases} 0.5 & \text{si l'étudiant est admis à la session principale à l'année } i \\ 0 & \text{si l'étudiant est admis à la session de rattrapage à l'année } i \end{cases}$

\*MS= Matières Spécifiques : \*Comptabilité Financière 2

\*Comptabilité Intermédiaire 1

\* Comptabilité Intermédiaire 2

\* IRPP/IS

\*TVA/DC

\* Audit

\*Comptabilité Internationale

\*Redoublement  $\begin{cases} 0 & \text{si l'étudiant n'a aucun redoublement} \\ -1 & \text{si l'étudiant a un redoublement} \end{cases}$

**\*Un (1) seul redoublement est autorisé**